



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 19 novembre 2013 — N° 93

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Élisabeth Richard.

---

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant Sœur Madeleine Juneau, directrice de la Maison Saint-Gabriel et récipiendaire du prix Gérard-Morisset.

---

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant le Prix de reconnaissance Essor remis à l'école Curé-Labelle pour le projet L'image de soi sur les réseaux sociaux.

---

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage aux pompiers de Lac-Mégantic.

**19 novembre 2013**

---

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant *Place aux jeunes en région* dans la Matawinie.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club Richelieu Henri-Bourassa.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant le 10<sup>e</sup> anniversaire de GayRadioBec.

---

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer à l'Assemblée nationale.

---

À 13 h 55, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 12.

---

Moment de recueillement

### Présentation de projets de loi

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 65 Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 65.

### Dépôts de documents

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 octobre 2013 par Mme Vallières (Richmond) concernant l'opposition au projet de la Charte des valeurs québécoises.

(Dépôt n° 1349-20131119)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 novembre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1350-20131119)

### Dépôts de rapports de commissions

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 14 novembre 2013, s'est réuni afin de statuer sur une demande de modification à la composition des commissions parlementaires.

(Dépôt n° 1351-20131119)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 121 et 127 du Règlement, Mme Poirier, première vice-présidente, propose :

QUE les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées;

QUE ces modifications soient effectives à compter du 14 novembre 2013.

La motion est adoptée.

### Dépôts de pétitions

M. Bolduc (Mégantic) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 131 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au projet de déménagement du CLSC de Weedon au CHSLD de Weedon.

(Dépôt n° 1352-20131119)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bolduc (Mégantic) dépose :

**19 novembre 2013**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 1 797 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au projet de déménagement du CLSC de Weedon au CHSLD de Weedon.

(Dépôt n° 1353-20131119)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, dépose :

Un document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie* du ministère de la Santé et des Services sociaux.

(Dépôt n° 1354-20131119)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Une liasse de lettres adressées à M. Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, concernant le programme de développement d'initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables.

(Dépôt n° 1355-20131119)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 14 novembre 2013 sur la motion de M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, proposant que le projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois, soit adopté.

**19 novembre 2013**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 71 en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 41 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), M. Lévesque (Vanier-Les Rivières), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale profite de la Journée internationale de l'homme qui a lieu chaque année le 19 novembre pour reconnaître le travail essentiel des organismes qui œuvrent en matière de santé et de bien-être des hommes et auprès des hommes en difficulté;

QU'elle salue l'implication professionnelle ou bénévole des personnes qui font vivre ces organismes au quotidien;

QU'elle réaffirme l'importance de la prévention et de la promotion de la santé et du bien-être des hommes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**19 novembre 2013**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad (Louis-Hébert), conjointement avec Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M. Le Bouyonnet (La Prairie), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les entreprises lauréates des Grands Prix québécois de la qualité 2013 qui ont été décernés le 14 novembre 2013;

QU'elle souligne la qualité de notre élite entrepreneuriale;

QU'enfin, elle reconnaisse le talent et la vision des entrepreneurs québécois qui composent notre tissu économique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Dubé (Lévis) présente une motion concernant la soumission par SNC-Lavalin sur les contrats publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Gaudreault (Hull), Mme Trudel (Charlesbourg) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue le millier de femmes qui ont participé au Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, tenu du 14 au 17 novembre 2013, et félicite les participantes pour leur travail effectué avec rigueur, dans un cadre démocratique, qui orientera les féministes pour les années à venir;

**19 novembre 2013**

---

QUE l'Assemblée nationale réitère avec fermeté que dans notre société tout geste d'intimidation et de violence à l'égard des lesbiennes et gais est inacceptable et qu'en ce sens, tous les partis politiques dénoncent l'attaque lesbophobe dont plusieurs participantes aux États généraux ont été victimes dans les rues de Montréal samedi dernier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, procède à des consultations particulières et tiene des auditions publiques les 26 et 27 novembre 2013 et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Union des municipalités du Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
Administration régionale Kativik  
Ville de Repentigny  
Ville de Terrebonne  
Ville de Montréal  
Ville de Québec  
Ville de Laval  
Ville de Gatineau  
Ville de Saguenay

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre délégué aux Régions soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*.

**19 novembre 2013**

---

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de discuter de l'échéancier du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 novembre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi).

Cette motion se lit comme suit :

QU'à l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire du budget du ministre des Finances et de l'Économie et de son engagement de retour à l'équilibre budgétaire cette année, l'Assemblée nationale exige que le gouvernement péquiste s'engage formellement à présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire lors du dépôt de la prochaine mise à jour économique du ministre des Finances et de l'Économie.

Puis du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21, 298 et 299 du Règlement, il informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 22 novembre 2013 entre M. Billette (Huntingdon) et M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, portant sur « L'immobilisme du gouvernement péquiste en matière d'agriculture au Québec », est reportée au jeudi 28 novembre 2013, de 13 heures à 15 heures.

## AFFAIRES DU JOUR

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 novembre 2013, a procédé à l'audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014. Le rapport contient une recommandation.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 51 minutes 18 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 6 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 14 novembre 2013, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n<sup>o</sup> 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

**19 novembre 2013**

---

À 18 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

\_\_\_\_\_

À 21 h 30, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 novembre 2013, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

19 novembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 71)

POUR - 99

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Richer (PQ)
Beaudoin (PQ)	Drolet (PLQ)	Malavoy (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	Dubé (CAQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marois (PQ)	(Arthabaska)
Blais (PLQ)	Ferland (PQ)	Marsan (PLQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
(Mégantic)	Gadoury-Hamelin (PQ)	McKay (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Jean-Talon)	(Jonquière)	Moreau (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bouillé (PQ)	(Hull)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Cardin (PQ)	Gendron (PQ)	Ouimet (PLQ)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Goyer (PQ)	(Fabre)	Traversy (PQ)
Champagne (PQ)	Hamad (PLQ)	Pagé (PQ)	Trottier (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hébert (PQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (CAQ)
Claveau (PQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Ratthé (IND)	Vien (PLQ)
De Courcy (PQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
Deltell (CAQ)	Lelièvre (PQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)
Diamond (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Richard (PQ)	
		(Îles-de-la-Madeleine)	